



UNION DES ÉDITEURS DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Créée début 2016, l'Union des Éditeurs de Jeux de Société est une association professionnelle qui regroupe les entreprises francophones d'édition de jeux de société. L'association a pour but de préserver et développer la compétitivité et la spécificité des entreprises du jeu de société, à travers de nombreuses initiatives et contributions, entre autres :

- ◆ **Être une structure d'échange et de partage entre ses membres notamment par l'organisation de rencontres ponctuelles (séminaires, atelier, ...)** ;
- ◆ **Représenter et défendre les intérêts des éditeurs de jeux de société auprès des organismes nationaux, publics ou privés, qui participent à notre économie** ;
- ◆ **Informers les adhérents des actualités réglementaires, juridiques et économiques du secteur** ;
- ◆ **Présenter l'activité d'édition de jeux auprès des pouvoirs publics et ainsi faire connaître et reconnaître le secteur économique du jeu et ses acteurs** ;
- ◆ **Promouvoir la qualité et la diversité de la création ludique francophone et son aspect culturel auprès des médias** ;
- ◆ **Récolter des données statistiques sur la profession afin de suivre l'évolution du secteur dans le temps et mesurer son importance économique.**

On parle souvent de réussite économique lorsqu'on parle du vin, de la BD, des produits de luxe ou encore de l'aéronautique : soyons également fiers de nos jeux de société !

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les commissions de travail sont des groupes de réflexion et d'action sur des sujets bien spécifiques au secteur économique et au métier d'éditeur de jeux de société. Il n'y a aucune obligation de participation. Ce sont des groupes de travail composés de 3 membres actifs minimum. La Chargée de mission de l'UEJ les accompagne et, si besoin, fait le lien avec le Conseil d'Administration de l'UEJ. Les groupes sont autonomes dans leur agenda et leur méthode de travail.

LES COMMISSIONS 2017 :

ACTIONS CARITATIVES :

- ◆ Mise en place d'actions caritatives, réflexion d'éthiques et de valeurs
- ◆ Membres : Blue Orange (responsable commission), Libellud, C.Dufaux

CENTRE DE RESSOURCES :

- ◆ Récupération d'informations chiffrées sur le secteur
- ◆ Membres : Blue Cocker (responsable commission), Blackrock, ILoveCrafts, Morning, Playad Games

COMMUNICATION :

- ◆ Communication et relations presse
- ◆ Membres : Morning (responsable commission), Buzzy Games, Blue Orange, Cocktail Games

FORMATION ET NOUVEAUX ENTRANTS :

- ◆ Formation continue pour tous, aide et soutien aux nouveaux entrants
- ◆ Membres : Origames (responsable commission),

LABELS ET PRIX LUDIQUES :

- ◆ Création d'un label international pour l'ensemble de la professions et recensement des différents prix francophones
- ◆ Membres : Repos Production (responsable commission)

NORMES ET SÉCURITÉ :

- ◆ Information sur la conformité des normes, informations sur les obligations douanières
- ◆ Membres : Matagot (responsable de la commission), Gigamic, Lui-même, Repos Production

RECONNAISSANCE DU JEU DE SOCIÉTÉ :

- ◆ Reconnaissance du jeu de société en tant qu'œuvre de l'esprit, reconnaissance légale des différents acteurs du secteur (aspects social, contact AGESEA, INSEE, INPI)
- ◆ Membres : Ludonaute (responsable commission), Libellud, Lui-même, Le droit de perdre, Matagot

TVA À TAUX RÉDUIT :

- ◆ Depuis plusieurs années, l'arrivée en masse dans les rayons de jeux produits par les éditeurs de livres et donc au taux de 5,5%, ont déclenché la nécessité de cette commission
- ◆ Membres : Cocktail Games (responsable commission), Gigamic, Lui-même, Le droit de perdre, Topi Games

Pour postuler à une commission :
Contactez Juliette à : uej.asso@gmail.com



ADHÉRER C'EST :

- ◆ Échanger sur les problématiques importantes du secteur
- ◆ Bénéficier de conseils juridiques et de tarifs préférentiels
- ◆ Faire connaître et reconnaître le secteur économique du jeu de société
- ◆ Se former et s'informer
- ◆ Avoir accès à des études chiffrées du secteur
- ◆ Donner son avis, ses idées, ses suggestions
- ◆ Participer à l'évolution du secteur du jeu de société
- ◆ Soutenir et renforcer les démarches et la représentativité de l'UEJ auprès des institutions

Montant des cotisations :

Pour les **membres entrants** (éditeur en cours de création et/ou n'ayant pas encore édité et mis en nom propre sur le marché français 2 jeux de société différents), la cotisation annuelle est fixée à **150 euros**.

Pour les **membres actifs** la cotisation annuelle est fixée selon le chiffre d'affaires global officiel réalisé par la société requérante, et donne accès à l'ensemble des services proposés par l'association.

Jusqu'à 100 000 euros de CA annuel HT : 300 Euros HT

À partir de 100 001 euros de CA annuel HT : 600 Euros HT

À partir de 500 001 euros de CA annuel HT : 1250 Euros HT

À partir de 1 million d'euros de CA annuel HT : 2500 Euros HT

(Merci de cocher la case correspondant à votre chiffre d'affaire A-1)

3 types de membres actifs :

- Le **membre actif junior** avec moins de 5 ans d'existence : ce statut donne le droit à **une voix** lors de tout vote.
- Le **membre actif confirmé** avec 5 à 10 ans d'existence : ce statut donne le droit à **deux voix** lors de tout vote.
- Le **membre actif senior** avec plus de 10 ans d'existence : ce statut donne le droit à **trois voix** lors de tout vote.

Union des Editeurs de Jeux de Société

Linked  

Groupe UEJ



SOCIÉTÉ :

CONTACT (nom, prénom, fonction) :

ADRESSE :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. :

E-mail :

Siret :

Année de création :

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent au siège de l'UEJS. Il s'engage à déclarer annuellement le montant du chiffre d'affaires réalisé hors taxes sur lequel sera calculé l'appel à Cotisation annuelle et à verser ladite cotisation.

Fait à

Le

Cachet et signature

A retourner par e-mail à uej.asso@gmail.com